

Le stockage des produits chimiques

Ce document est destiné à l'employeur, au chargé de sécurité et aux responsables de stockage.

Les conditions de stockage des produits chimiques

Le stockage des produits chimiques doit être réalisé dans les meilleures conditions de sécurité possibles : **de la commande jusqu'à l'organisation du stockage lui-même** et selon le type de produits et les quantités utilisées couramment ou conservées.

Un stockage défaillant peut **s'avérer lourd de conséquences** : intoxication, réaction chimique dangereuse, explosion, incendie.

Le stockage d'un produit chimique doit être subordonné à l'obtention de sa Fiche de Données de Sécurité (FDS). Elle contient les informations sur les dangers du produit, leur incompatibilité et les consignes de stockage (Section 7 : manipulation et stockage). On y retrouve aussi les mesures d'urgence à prendre en cas d'incidents.



Les conseils de prévention

Conception du local de stockage

- Rayonnages résistants et conçus pour éviter tout basculement (limiter le risque de chute des produits)
- Espacement entre les rayonnages adapté à la circulation de personne voire d'équipement de manutention
- Organisation des espaces de stockage en fonction du type de produit (liquide/poudre) et des incompatibilités
- Plan de stockage affiché

Gestion des produits

- Limiter une quantité minimale de produits (3 mois de stock)
- Tenir l'état du stock à jour et respecter des règles de déstockage (premier entrée/premier sorti) sont à établir
- Mettre en place une procédure d'élimination des produits périmés, contenants vides et des produits inutilisés

Aménagement du local de stockage

- Local fermé
- Accès restreint aux personnes formées et autorisées
- Ventilation du local suffisante (de 4 à 6 volumes par heure, mais à moduler selon la nature des produits chimiques stockés)
- Température et taux d'humidité stables et compatibles avec les produits présents (protection des emballages ou réaction des produits)

Limite de propagation de l'incendie

- Isoler si possible le local du reste du bâtiment et le construire en matériaux incombustibles avec des portes anti-feu
- Réduire au minimum les installations électriques

Lutte contre dispersion accidentelle

- Mettre en place de bacs de rétention. La capacité de rétention dépend des volumes présents. Les produits incompatibles ne doivent pas avoir les mêmes bacs de rétention
- Prévoir un produit absorbant approprié (neutralisant / compatible) dans le local. Il doit être facilement accessible en cas de déversement

Autres

- Respect des règles d'hygiène (ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer)
- Le port de gants est recommandé ainsi que le lavage régulier des mains
- Tous les produits présents doivent avoir une FDS à jour (moins de 3 ans)

Les incompatibilités

Certains produits peuvent réagir entre eux et être responsables d'explosion, d'un départ d'incendie ou l'émissions de gaz dangereux.

Les produits incompatibles doivent être séparés physiquement s'ils sont stockés dans le même local. Elle implique qu'ils ne doivent pas être superposés et/ou rangés sur des étagères différentes d'une même armoire. Les bacs de rétention doivent être différents. Les incompatibilités sont précisées dans la rubrique 7 de la FDS.

Les spécificités du stockage

Les **produits comburants** sont à isoler des produits combustibles (liquide et vapeur facilement ou extrêmement inflammable). Ces produits sont capables d'initier un incendie. Le stockage de produits comburants comporte un risque incendie important.

Les **produits inflammables** sont à séparer des produits toxiques. Ils risquent d'aggraver un incendie, ils sont à stocker dans une armoire ventilée et anti-feu.

Parmi les **produits corrosifs** la distinction entre les acides et les bases doit être faite pour les séparer physiquement. Les produits corrosifs peuvent être conservés avec les produits dangereux pour la santé ou l'environnement à condition que la ventilation soit suffisante (vapeurs corrosives). Les produits incompatibles avec l'eau, comme l'acide, doivent être mis à l'abri de l'humidité et du risque d'inondation.

Les **gaz sous pression** sont à conserver en position verticale et s'assurer qu'ils sont solidement arrimés et que les bouchons de protection des robinets sont bien en place. Les bouteilles doivent être rangées à l'abri des rayonnements solaires, dans un local bien ventilé.

Tableau des incompatibilités de stockage en fonction des pictogrammes

| Compatibilité de stockage | | | | | | | | | |
|---------------------------|----------------|---|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 0 _a | - | - | - | - | - | - | - | + |
| | - | + | - | - | - | - | - | - | + |
| | - | - | + | - | - | - | - | - | - |
| | - | - | - | 0 _b | 0 _d | - | - | - | - |
| | - | - | - | 0 _d | 0 _c | 0 _e | 0 _e | 0 _e | 0 _e |
| | - | - | - | - | 0 _e | + | + | + | + |
| | - | - | - | - | 0 _e | + | + | + | + |
| | + | + | - | - | 0 _e | + | + | + | + |
| | - | - | - | - | 0 _e | + | + | + | + |

+ : les substances sont a priori compatibles pour le stockage, dans le cas général.

- : il est risqué de stocker ces substances ensemble, si jamais un ou deux emballages se brisent.

0 : les substances sont compatibles sous certaines conditions (voir ci-dessous) :

- **a** : afin de réduire le risque d'explosions en chaîne, les explosibles devraient être stockés en petite quantité et séparément. Cela dépend aussi du caractère brisant d'une substance instable
- **b** : les gaz comburants doivent être stockés à part des gaz combustibles

CONTACTEZ-NOUS

- **c** : les acides et les bases affichent ce même pictogramme, mais doivent être stockés séparément.
- **d** : des vapeurs corrosives ou oxydantes pourraient attaquer et fragiliser un emballage sous pression. Il est conseillé d'éviter de stocker ensemble ces substances sur le long terme.
- **e** : des vapeurs corrosives ou oxydantes pourraient attaquer et fragiliser un emballage contenant un agent toxique ou polluant sur le long terme.

Remarque importante

Au-delà des pictogrammes des incompatibilités majeures peuvent exister. Un stockage basé uniquement sur les pictogrammes n'est pas suffisant. Il faut avoir un regard critique sur le détail des réactivités de chaque substance.

En résumé

Les produits dangereux pour la santé (toxique, nocif et irritant) ainsi que dangereux pour l'environnement peuvent en général, être stockés ensemble, sauf indication contraire dans la FDS.



Pour les produits disposant de plusieurs pictogrammes, il existe un ordre de priorité pour organiser le stockage selon le tableau vu précédemment :

Comburant > Inflammable > Corrosif > Toxique > Nocif > Irritant

Par exemple, un produit avec plusieurs pictogrammes dont le pictogramme comburant, sera stocké a priori avec les comburants.



Pour plus d'information

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail ou votre service de santé au travail.

CONTACTEZ-NOUS